

Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION du mercredi 19 mai 2021 en virtuel sur TEAMS

En cette dernière réunion du CA élu depuis 2017, le Président Stéphane Ravaille tient à remercier très chaleureusement tous les membres du CA sortant et plus particulièrement ceux qui pour diverses raisons personnelles n'ont pas renouvelé leur candidature au nouveau CA, pour le travail formidable qu'ils ont accompli à ses côtés pendant 3 ans et en particulier pendant cette longue période compliquée où l'UTL34 a dû renoncer au présentiel et continuer à vivre en classes virtuelles.

1- **Vote du dernier compte rendu du CA virtuel du 7 avril 2021**

► **Le compte rendu du dernier CA du 7 avril 2021 est adopté à l'unanimité des membres du CA présents**

2- **Validation des listes de candidatures au CA de l'UTL34 pour le prochain mandat**

Le Président n'a reçu aucune autre liste de candidature au CA que celle qu'il conduira, pendant la nouvelle mandature.

► **Il n'y a donc qu'une seule liste à soumettre au vote de l'AG**, celle qu'il conduit

► **Cette liste est conforme** aux articles 15 et 16 du Règlement Intérieur de l'UTL34. Elle sera éditée et soumise au vote des adhérents sur le site de l'UTL34 à l'issue de ce CA qui la valide.

► **NB : Les 2 professeurs élus par leurs pairs pour les représenter** au sein du CA sont Mme Bolliet et Mr Bocage. Ils font partie de fait du futur CA.

► S'adressant aux membres candidats au CA qui ont souhaité faire partie de sa liste, il rappelle qu'il attend :

- Une forte implication de chacun dans son engagement et le travail de la mission qui lui est confiée.
- Une grande solidarité au sein du CA
- Des missions nouvelles au sein de la liste qu'il présente :

- Une nouvelle mission autour de Communication

- Une nouvelle mission autour de la participation de l'UTL34 aux « prix de l'UFUTA »

- Une mission auprès des FLE pour mieux les intégrer, afin que ces étudiants étrangers qu'ils comprennent nos

règles et participent à nos activités

► Le président soumet au vote du CA actuel **la validation de la liste qu'il conduit** pour la nouvelle mandature

► **Vote : La validation de la liste de candidature au CA conduite par Mr Ravaille est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents**

3- **Organisation de l'AG du le 26 mai 2021**

Mr Ravaille souhaite qu'il y ait une forte participation au vote, des étudiants et professeurs, pour que ce nouveau CA ait une honorable légitimité.

3-1- L'AG aura lieu Le 26 mai 14h30 pour proclamation officielle et prise d'acte des résultats du vote des adhérents

Pour participer à cette AG à distance, les adhérents seront invités par courriel à rejoindre une salle virtuelle par un lien TEAMS.

3-2- La cession des votes par lien informatique s'étendra du jeudi 20 mai au mardi 25 mai 2021

► Les adhérents vont recevoir **un Courriel de BALOTILO avec un lien** à cliquer pour voter sur 4 points (Le bilan moral - le bilan financier 2019-20 - la mise en réserve du bénéfice 2019-20, la liste de candidature au nouveau CA)

► Il est demandé aux adhérents d'envoyer un Courriel aux 4 personnes désignées comme scrutateurs (voir procédure de vote AG sur le site de l'UTL34) pour confirmer qu'ils ont voté.

3-3-Réunion prévue du Nouveau CA élu le 26 mai à l'issue de l'AGO pour élire le Bureau dont le Président

4- L'UFUTA et nous

Rappel : l'UFUTA dont UTL34 fait partie, est l'Union Française des Universités Tous Ages et se compose :

De structures universitaires qui sont des départements d'une université avec un directeur nommé par le président de l'Université ex : UTL de Toulon

De structures UTL municipales ex : Perpignan

De Structures UTL associatives ex : Béziers, Agde

Il est demandé aux structures non universitaires d'avoir un lien organique (une convention) avec une Université...Mais l'obtention de ce lien pose souvent des problèmes

Dans les modifications statutaires de l'UFUTA en AGE le CA propose d'adopter un LABEL UFUTA

Les prix proposés par l'UFUTA (Mr Butez sera le référent de ces concours au sein de l'UTL34)

Le prix « Les plumes » (Etude thématique antichambre du prix de la recherche) ont eu lieu cette année pas de candidat par l'UTL 34

Le prochain Prix « Les Chardons » aura lieu en 2024. Mr Ravaille souhaiterait que l'UTL34 en soit l'organisatrice.

La communication UFUTA-UTL34

Michele Jégat, sera référente des Relations avec UFUTA,

Sur le site de l'UFUTA que les administrateurs et les étudiants sont invités à consulter, on trouve :

Un rapport synthèse des activités de toutes les structures de l'UFUTA

Le rapport du comité des prix

Les informations d'actualité

L'an prochain auront lieu les Assises de l'UFUTA à Mayenne dont le thème sera « âges et cultures le temps du rebond »

3 jours intenses avec des tables rondes, 3 conférences, dont une de sciences et éco avec Mr Arthus, des communications de professeurs des différentes structures de l'UFUTA (en 2020 Mr Nigoul, professeur de l'UTL34 a fait une communication sous forme de mini conférence, lors des Assises d'Ivry)

► Le président souhaiterait que la liste des administrateurs délégués de l'UTL34 pour l'AG 2020 de l'UFUTA, qui avait été désignée en décembre 2019 par notre CA, soit reconduite pour participer aux Assises 2022 puisque l'AG 2020 de l'UFUTA a été annulée pour cause de pandémie.

Mr Ravaille en tant que président de l'UFUTA, est invité au 50 -ème colloque de la Conférence des présidents d'université en présence de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Mme Frédérique Vidal.

5- Questions diverses

Mr Guyon continuera à se charger de l'inventaire de l'UTL34 jusqu'à nouvelle organisation éventuelle

Demande d'étudiants qui ont goûté aux cours à distance, relayée par des VP **pour poursuivre parallèlement cours en présentiel et cours virtuels** en 2021-2022 si l'UTL34 avait la possibilité de reprendre une rentrée « normale » avec ses cours en présentiel.

Mr Ravaille répond que pour lui-même, il y est très favorable et que cette proposition fait partie de son projet afin de toucher des publics empêchés à suivre des cours dans la journée en présentiel.

Néanmoins il lui faut avant tout en discuter avec nos professeurs tous bénévoles pour recenser ceux qui seraient d'accord pour accorder de leur temps personnel supplémentaire à ces cours en Visio...

Mr Ravaille rappelle fermement un principe de l'UTL34 :

- Les cadeaux aux professeurs (repas au restaurant, carte cadeau etc) sous quelque forme que ce soit appartiennent à la sphère privée des étudiants et ne regardent en rien l'UTL34. Il ne peut y avoir une quelconque obligation à participer à une forme de cadeau collectif.
- De plus en ces temps de situation sanitaire encore fragile où l'UTL34 est toujours fermé en présentiel, notre association l'UTL34 (par ses professeurs ou ses membres dirigeants) ne doit en aucun cas être considéré comme organisateur de réunions conviviales en présentiel (pique-nique, réunion en présentielle lors d'un dernier cours, fêtes, repas au restaurant etc...). Ces rencontres éventuelles ne peuvent être proposées et organisées que dans la sphère privée des étudiants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50

La secrétaire, Michele Jegat

Le président, Stéphane Ravaille

*NB: L'UFUTA (www.ufuta.fr)

Regroupe des UP, UTL, UTT, UTA, UIA, U3A * communément appelées UTL's ;

Garantit la qualité et la conformité aux objectifs universitaires ;

Agit pour l'accès pour tous, sans condition de diplôme, ni d'âge ;

Valorise les séniors dans la société et participe au bien et mieux vieillir ;

Conduit des projets communs dans le respect de l'autonomie de chacun ;

Favorise les rencontres au niveau national et les échanges entre les structures ;

Se place comme un interlocuteur efficace auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires.